

TÉLÉALARME 58

LA TÉLÉALARME, QU'EST-CE QUE C'EST ?

La Téléalarme s'adresse à toute personne rencontrant des difficultés du fait de l'âge, du handicap, de la maladie ou de l'isolement. C'est un système qui offre un soutien dans le maintien de la personne à son domicile, en la sécurisant en cas de chute, de malaise, ou d'urgence médicale. Sans décrocher le téléphone, ce dispositif permet un dialogue en direct avec un opérateur **d'un centre d'appel joignable 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.**

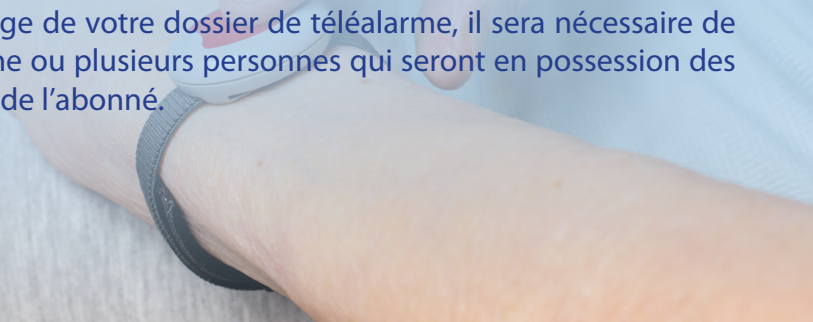
COMMENT ÇA MARCHE ?

En appuyant sur le bouton du transmetteur ou du déclencheur (bracelet ou pendentif), l'abonné provoque automatiquement une alerte envoyée au centre de traitement des appels via sa ligne téléphonique.

A la réception de l'appel, l'opérateur identifie et visualise automatiquement la fiche de l'abonné. Il dialogue avec lui afin d'analyser la nature de l'aide à apporter et les moyens de secours à mettre en œuvre. Il appelle les personnes à prévenir en possession des clés du logement **ou déclenche une intervention pour porter assistance à la personne.**

QUI SONT LES PERSONNES EN POSSESSION DES CLÉS ?

Lors du remplissage de votre dossier de téléalarme, il sera nécessaire de noter le nom d'une ou plusieurs personnes qui seront en possession des clés du logement de l'abonné.





INFORMATIONS IMPORTANTES :

- Votre ligne téléphonique fixe doit être en état de fonctionnement et vous devez être à jour du paiement de votre abonnement.
- L'abonné doit s'acquitter obligatoirement d'un montant mensuel de location fixé par le Conseil départemental, par prélèvement automatique sur compte bancaire à terme échu. Vous pouvez solliciter l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), la Prestation de Compensation du Handicap (PCH), les aides des caisses de retraite ou de votre mairie.
- La résiliation du contrat d'abonnement prend effet dès réception de l'appareil de téléalarme déposé ou adressé par colis au **Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)**, rue du Colonel Rimailho - 58640 Varennes-Vauzelles.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA NIÈVRE

Direction Générale Adjointe des Solidarités,
de la Culture et du Sport
Service Gériatrie Handicap

11, rue Emile Combes - 58000 NEVERS

Tél : 03 86 60 69 06 - telealarme58@nievre.fr

Plus d'infos sur nievre.fr